

canadien d'évaluation douanière qui constituent à son avis une restriction au commerce. La délégation canadienne expliqua l'objectif de la législation douanière canadienne et mit l'accent sur son caractère non discriminatoire.

La délégation canadienne s'inquiète de ce que les exportations canadiennes se concentrent sur des produits non traités et a souligné son intérêt de voir augmenter les exportations de produits de toutes sortes vers le Japon, y compris les matières industrielles à un stage plus avancé de traitement et les produits manufacturés. Elle a instamment demandé qu'on améliore les facilités d'entrée de ces produits. La délégation japonaise a laissé entendre qu'il y aurait progrès dans ce domaine.

Le Comité s'est félicité de l'association plus étroite qui unit les deux pays grâce aux investissements commerciaux. La délégation du Canada a exprimé l'espoir que les restrictions qui frappent encore les investissements canadiens au Japon disparaîtront dès qu'il sera possible de le faire et que les détenteurs japonais de capitaux au Canada tiendront compte qu'il est souhaitable d'augmenter le degré de traitement que reçoivent les produits qu'ils exportent du Canada.

#### **Autres questions**

Le Comité a réaffirmé son désir de voir progresser la coopération entre les deux pays dans le domaine des pêcheries et il a été convenu que les deux gouvernements continueraient d'entretenir des relations étroites afin d'en arriver sous peu à une solution satisfaisante des problèmes courants dans ce domaine.

Le Comité a salué l'établissement cette année du Bureau canadien des visas à Tokyo ainsi que la réponse favorable du public japonais dont les demandes d'immigration au Canada augmentent sans cesse. Les deux délégations ont convenu que leurs gouvernements continueraient d'encourager la mise en œuvre de ce programme pour les avantages réciproques de leurs pays.

La délégation japonaise a exposé les plans relatifs à l'Exposition universelle japonaise à Osaka en 1970 et elle a précisé qu'elle comptait fortement sur la participation active du Canada. La délégation canadienne a annoncé la décision du Gouvernement du Canada de participer à cette exposition. Le Comité a formulé ses meilleurs vœux de succès tant pour l'Exposition universelle de Montréal en 1967 que pour l'Exposition universelle d'Osaka.

Les ministres ont souligné que la quatrième réunion du Comité avait contribué largement à une meilleure connaissance réciproque et à un raffermissement des relations entre les deux pays. Le Comité accepte l'invitation du Gouvernement japonais de tenir sa prochaine réunion au Japon.

Le ministre des Affaires étrangères du Japon a transmis au nom de son gouvernement une invitation au premier ministre du Canada à se rendre au Japon. Le premier ministre a exprimé sa gratitude de l'honneur qu'on lui fait. L'invitation a été acceptée en principe. La date de la visite sera fixée après consultation entre les deux gouvernements.